0.a. Objectif

Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

0.b. Cible

Cible 4.1: D'ici 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons terminent un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit, équitable et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles

0.c. Indicateur

Indicateur 4.1.2 : Taux de réussite (enseignement primaire, premier et deuxième cycles de l'enseignement secondaire).

0.d. Série

Sans objet

0.e. Mise à jour des métadonnées

2022-03-31

0.f. Indicateurs connexes

Combiné à l'indicateur 4.1.1 des ODD – la proportion d'enfants et de jeunes (a) en 2e et 3e année; b) à la fin du primaire; et c) à la fin du premier cycle du secondaire, atteignant au moins un niveau minimum de compétence en (i) lecture et (ii) en mathématiques— le taux de réussite peut fournir des informations sur le pourcentage d'enfants d'une cohorte donnée qui atteignent une compétence minimum en lecture et en mathématiques.

0.g. Organisation(s) internationale(s) responsable(s) de la surveillance mondiale

Institut de statistique de l'UNESCO (UNESCO-ISU)

1.a. Organisation

Institut de statistique de l'UNESCO (UNESCO-ISU)

2.a. Définition et concepts

Définition:

Pourcentage d'une cohorte d'enfants ou de jeunes âgés de 3 à 5 ans au-dessus de l'âge prévu pour la dernière année de chaque niveau d'enseignement qui ont terminé ce niveau.

Concepts:

L'âge prévu pour la dernière année de chaque niveau d'enseignement est l'âge auquel les élèves entreraient dans la classe s'ils avaient commencé l'école à l'âge officiel d'entrée dans le primaire, s'ils avaient étudié à temps plein et s'ils avaient progressé sans redoubler ou sauter une classe.

Par exemple, si l'âge officiel d'entrée dans l'enseignement primaire est de 6 ans et si l'enseignement primaire comporte 6 niveaux (années), l'âge prévu pour le dernier niveau d'enseignement primaire est de 11 ans. Dans ce cas, 14-16 ans (11 + 3 = 14) et (11 + 5 = 16) serait le groupe d'âge de référence pour le calcul du taux de réussite du primaire.

2.b. Unité de mesure

Pourcentage. Cet indicateur est exprimé en pourcentage d'une cohorte d'enfants âgés de 3 à 5 ans audessus de l'âge prévu pour la dernière année d'un niveau d'éducation qui ont terminé ce niveau.

2.c. Classifications

La Classification internationale type de l'éducation (CITE) est utilisée pour définir l'enseignement au primaire, au premier cycle du secondaire et au deuxième cycle du secondaire.

3.a. Sources de données

Les données peuvent être obtenues à partir de recensements de la population et d'enquêtes auprès des ménages qui recueillent des informations sur le plus haut niveau d'éducation atteint par les enfants et les jeunes d'un ménage. Les questions typiques d'une enquête visant à recueillir des données sur le niveau d'éducation sont les suivantes :

- Quel est le plus haut niveau d'éducation que [nom du membre du ménage] a atteint ?
- Quel est l'année d'études la plus élevée que [nom du membre du ménage] a atteint à ce niveau ?

Les sources comprennent les données accessibles au public provenant des enquêtes démographiques et de santé (EDS), des enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS), des statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), de la série intégrée de microdonnées à usage public (IPUMS) et des enquêtes et recensements nationaux des ménages.

3.b. Méthode de collecte des données

Les données de toutes les enquêtes et de tous les recensements des ménages accessibles au public et comportant les informations requises sont compilées et utilisées pour calculer le taux de réussite. Pour assurer la comparabilité internationale, les données nationales sont mises en correspondance avec la Classification internationale type de l'éducation (CITE) avant le calcul des indicateurs.

Les valeurs des indicateurs destinées à être diffusées et ajoutées à la base de données mondiale des indicateurs des ODD sont soumises par l'Institut de statistique de l'UNESCO aux bureaux nationaux de statistique, aux ministères de l'éducation ou à d'autres organismes compétents dans les différents pays pour qu'ils les examinent et les commentent.

3.c. Calendrier de collecte des données

Les ensembles de données des enquêtes auprès des ménages et des recensements sont accessibles au public à partir des sources décrites ci-dessus et ne suivent aucun calendrier de diffusion particulier.

3.d. Calendrier de diffusion des données

Les ensembles de données des enquêtes auprès des ménages et des recensements sont accessibles au public à partir des sources décrites ci-dessus et ne suivent aucun calendrier de diffusion particulier.

3.e. Fournisseurs de données

Les ensembles de données des enquêtes auprès des ménages et des recensements sont accessibles au public à partir des sources décrites ci-dessus et des organismes nationaux de statistique.

3.f. Compilateurs des données

Institut de statistique de l'UNESCO (UNESCO-ISU)

3.g. Mandat institutionnel

L'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) est la branche statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). L'Institut produit des données et des méthodologies comparables au niveau international dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture et de la communication pour les pays à tous les stades de développement.

Le <u>cadre (en anglais)</u> « <u>Education 2030 Framework for Action 100</u> » a clairement indiqué que : « Compte tenu de l'importance de l'harmonisation du suivi et de l'établissement de rapports, l'ISU restera la source officielle de données comparables au niveau transnational sur l'éducation. Il continuera de produire des indicateurs de suivi internationaux basés sur son enquête annuelle sur l'éducation et sur d'autres sources de données qui garantissent la comparabilité internationale pour plus de 200 pays et territoires. En plus de la collecte de données, l'ISU travaillera avec des partenaires pour développer de nouveaux indicateurs, des approches statistiques et des outils de suivi afin de mieux évaluer les progrès pour les cibles liées au mandat de l'UNESCO, en travaillant en coordination avec le "SDG-Education 2030 SC" ».

4.a. Justification

L'indicateur est explicitement mentionné dans le texte de l'objectif 4.1 : « faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons terminent un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire ». Un taux de réussite de 100 % ou proche de 100 % indique que tous les enfants et adolescents ou la plupart

Page: 3 of 7

d'entre eux ont complété un niveau d'enseignement lorsqu'ils ont de 3 à 5 ans de plus que l'âge officiel d'entrée dans la dernière année de ce niveau d'enseignement. Un faible taux de réussite indique une entrée faible ou tardive dans un niveau d'éducation donné, un taux élevé d'abandon, un taux élevé de redoublement, un achèvement tardif ou une combinaison de ces facteurs.

Le taux de réussite peut être utilisé soit comme un indicateur autonome, soit en combinaison avec l'indicateur 4.1.1 des ODD (proportion d'enfants et de jeunes (a) en 2e et 3e année; b) à la fin du primaire; et c) à la fin du premier cycle du secondaire, atteignant au moins un niveau minimum de compétence en (i) lecture et (ii) en mathématiques). La combinaison du taux de réussite avec l'indicateur 4.1.1 fournit des informations sur le pourcentage d'enfants ou de jeunes dans une cohorte qui atteignent un niveau minimum de compétence, et pas seulement sur le pourcentage d'enfants à l'école qui atteignent un niveau minimum de compétence.

4.b. Commentaires et limites

Trois problèmes courants affectent l'indicateur. Premièrement, le groupe d'âge de 3 à 5 ans au-dessus de l'âge officiel d'entrée dans la dernière année d'études pour un niveau d'éducation donné a été sélectionné pour le calcul du taux de réussite afin de permettre une entrée ou un redoublement retardé. Dans les pays où l'entrée peut arriver très tard ou où le redoublement est fréquent, certains enfants ou adolescents du groupe d'âge examiné peuvent encore aller à l'école et le taux de réussite éventuel peut donc être sous-estimé. Deuxièmement, comme l'indicateur est calculé à partir des données de l'enquête auprès des ménages, il est sujet à un décalage dans le temps dans la disponibilité des données. Troisièmement, lorsque plusieurs enquêtes sont disponibles, elles peuvent fournir des informations contradictoires en raison de la présence possible d'erreurs d'échantillonnage et d'erreurs non dues à l'échantillonnage dans les données d'enquête.

En réponse à une demande du Groupe de coopération technique (TCG) sur les indicateurs de l'ODD 4 - Éducation 2030, un raffinement de la méthodologie pour modéliser les estimations du taux de réussite a été développé (Barakat et al. 2021), suivant une approche similaire à celle utilisée pour l'estimation des taux de mortalité infantile. Le modèle veille à ce que ces défis communs avec les données des enquêtes auprès des ménages, comme l'actualité et les erreurs d'échantillonnage ou non dues à l'échantillonnage, soient résolus afin de fournir des données annuelles, à jour (au moyen de projections à court terme) et plus solides, y compris pour les enfants et les jeunes qui terminent chaque niveau plus de 3 à 5 ans au-dessus de l'âge officiel d'entrée dans la dernière année.

4.c. Méthode de calcul

Le nombre de personnes du groupe d'âge concerné qui ont terminé la dernière année d'un niveau d'éducation donné est divisé par la population totale (dans l'échantillon de l'enquête) du même groupe d'âge.

Formule:

$$TR_n=rac{P_{Cn,Age_{a+3a5}}}{P_{Age_{a+3a5}}}$$

où:

 $TR_n = \text{taux de réussite pour le niveau n d'éducation}$

 $P_{C_n,Age_{a+3a5}}=$ population âgée de 3 à 5 ans au-dessus de l'âge d'entrée officiel a dans la dernière année du niveau n d'éducation, qui a terminé le niveau n

 $P_{Age_{a+3a5}}=$ population âgée de 3 à 5 ans au-dessus de l'âge d'entrée officiel a dans la dernière année du niveau n d'éducation

n = Niveau CITE 1 (enseignement primaire), 2 (premier cycle de l'enseignement secondaire) ou 3 (deuxième cycle de l'enseignement secondaire)

4.d. Validation

L'Institut de statistique de l'UNESCO partage toutes les valeurs des indicateurs et les notes sur la méthodologie avec les bureaux nationaux de statistique, les ministères de l'éducation ou d'autres organismes compétents dans les différents pays pour leur examen, leur rétroaction et leur validation avant la publication des données.

Dans le cadre d'un autre exercice de validation et de renforcement des capacités, on consultera les pays au sujet des estimations du modèle de taux de réussite. Ce processus de consultation annuel donnera au ministère de l'éducation et au bureau national de statistique de chaque pays l'occasion d'examiner et de fournir des commentaires sur toutes les entrées de données, la méthodologie d'estimation et les estimations provisoires.

4.e. Ajustements

Description de tout ajustement concernant l'utilisation des classifications types et l'harmonisation des ventilations pour le groupe d'âge et d'autres dimensions, ou ajustements effectués pour se conformer à des définitions internationales ou nationales spécifiques. Pour tenir compte des pays où le taux de réussite final est sous-estimé parce que l'entrée arrive très tard ou que le redoublement est fréquent, des taux de réussite estimés sont également disponibles pour les cohortes d'enfants ou de jeunes âgés de moins de 8 ans au-dessus de l'âge prévu pour la dernière année de chaque niveau d'éducation.

4.f. Traitement des valeurs manquantes (i) au niveau national et (ii) au niveau régional

• Au niveau national :

Le taux de réussite peut être calculé à partir des cohortes plus âgées qui ne font pas partie de la tranche d'âge spécifiée dans la définition de l'indicateur afin d'obtenir des estimations pour différentes années. Les écarts dans les séries chronologiques nationales peuvent également être imputés en utilisant le modèle mentionné ci-dessus pour estimer le taux de réussite.

• Aux niveaux régional et mondial :

Voir ci-dessus.

4.g. Agrégations régionales

Les estimations mondiales et régionales du taux de réussite du primaire, du premier et du deuxième cycle du secondaire sont obtenues en utilisant la population nationale dans les groupes d'âge respectifs comme poids pour l'agrégation des valeurs nationales.

4.h. Méthodes et instructions à la disposition des pays pour la compilation des données au niveau national

Les pays peuvent calculer le taux de réussite en utilisant la méthodologie décrite dans ce document. Les correspondances de la CITE aident les pays à présenter leurs données dans un cadre comparable au niveau international et sont disponibles sur le site Web de l'Institut de statistique de l'UNESCO (http://uis.unesco.org/fr/cartographies-de-la-cite).

4.i. Gestion de la qualité

La base de données mondiale contenant les taux de réussite est maintenue par l'ISU et le Rapport mondial de suivi sur l'éducation. L'ISU établit des normes, élabore des questionnaires et des protocoles de contrôle de la qualité pour la déclaration des données nationales et tient à jour la base de données mondiale sur la structure des systèmes éducatifs nationaux.

4.j. Assurance de la qualité

Le processus d'assurance qualité comprend l'examen de la documentation de l'enquête, le calcul des mesures de fiabilité, l'examen de la cohérence des valeurs des indicateurs provenant de différentes sources et, si nécessaire, la consultation des fournisseurs de données.

Avant de publier ses données annuelles et de les ajouter à la base de données mondiale des indicateurs des ODD, l'Institut de statistique de l'UNESCO soumet toutes les valeurs des indicateurs et les notes méthodologiques aux bureaux nationaux de statistique, aux ministères de l'éducation ou à d'autres organismes compétents dans les différents pays pour qu'ils les examinent et les commentent.

4.k. Évaluation de la qualité

Des données précises sur la structure du système éducatif national et sur le niveau d'éducation par année d'âge sont nécessaires pour calculer cet indicateur. Les critères d'évaluation de la qualité comprennent : les sources de données doivent comprendre une documentation appropriée; les valeurs des données doivent être représentatives au niveau de la population nationale et, dans la négative, doivent être notées en bas de page; les valeurs des données sont fondées sur un échantillon suffisamment grand; les données sont plausibles et fondées sur des tendances et sont cohérentes avec les valeurs précédemment publiées ou déclarées pour l'indicateur.

5. Disponibilité des données et désagrégation

Disponibilité des données :

Le taux de réussite au primaire est actuellement disponible pour 150 États membres, ce qui représente 77 % de l'ensemble des États membres. Le taux de réussite du premier cycle de l'enseignement secondaire est disponible pour 155 États membres, ce qui représente 80 % de l'ensemble des États membres. La couverture du taux de réussite du deuxième cycle du secondaire est similaire, avec des données pour 155 États membres, représentant 80 % de tous les États membres. Les pays où le taux de réussite est disponible couvrent plus de 90% de la population mondiale.

Séries chronologiques :

Le taux de réussite est disponible pour les années depuis 2000. Les séries chronologiques nationales de données brutes sont incomplètes en raison de la mise en œuvre peu fréquente des enquêtes auprès des ménages et des recensements, mais pourraient éventuellement être reconstituées à l'aide du modèle susmentionné pour estimer le taux de réussite.

Désagrégation:

L'indicateur est ventilé par sexe, lieu, richesse et autres dimensions spécifiées dans l'indicateur global 4.5.1 (indice de parité). Les estimations fondées sur des modèles sont ventilées par sexe.

6. Comparabilité / Dérogation des normes internationales

Pourcentage. Cet indicateur est exprimé en pourcentage d'une cohorte d'enfants âgés de 3 à 5 ans audessus de l'âge prévu pour la dernière année d'un niveau d'éducation, qui ont terminé ce niveau.

7. Références et documentation

(en anglais) Barakat, B., Dharamshi, A., Alkema, L., Antoninis, M. (2021). « Bayesian Completion Rates (ABC) Estimation ». *SocArXiv*. https://doi.org/https://doi.org/10.31235/osf.io/at368

Institut de statistique de l'UNESCO (ISU). 2019. Base de données en ligne UIS. Stat.

Taux de réussite pour le primaire, pour le premier et le deuxième cycles du secondaire : http://data.uis.unesco.org/?lang=fr&SubSessionId=&themetreeid=-200. Il faut choisir dans le menu de gauche ÉDUCATION - Objectifs de développement durable - Objectif de développement durable 4 - Cible 4.1 - 4.1.2; puis choisir le taux désiré.

Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) et Rapport mondial de suivi sur l'éducation. 2019. « World Inequality Database on Education » (WIDE). (Les liens sont en anglais)

- Taux de réussite au primaire : https://www.education-inequalities.org/indicators/comp_prim_v2
- Taux de réussite au premier cycle du secondaire : https://www.education-inequalities.org/indicators/comp lowsec v2
- Taux de réussite au deuxième cycle du secondaire : https://www.education-inequalities.org/indicators/comp_upsec_v2

Page: 7 of 7